

Haïti, le chemin de la liberté Arnold Antonin - 1974

Ce documentaire de 92 minutes, premier long métrage haïtien, retrace la lutte du peuple haïtien pour sa liberté depuis l'arrivée de Christophe Colomb jusqu'à Jean-Claude Duvalier. Des figures historiques comme Rodolphe Moïse, Ulrick Jolly, Justin Castera, tous décédés depuis lors, appellent à l'unité pour la reconstruction du pays. Un film indispensable pour lire une page de l'histoire haïtienne. Ce documentaire est un parfait outil de sensibilisation à l'histoire d'Haïti.

Le contexte dans lequel est sorti ce documentaire :

Ce documentaire est sorti en 1974, pendant la dictature de Jean-Claude Duvalier (1971/1986). Il a été réalisé pour être présenté aux Haïtiens qui ont dû quitter Haïti, notamment pour des raisons politiques. La projection en Haïti en cette période était alors impossible, ou alors clandestinement. Ce film a été interdit en République Dominicaine jusqu'en 1987.

Les sujets abordés par le documentaire :

- L'arrivée de Christophe Colomb
- La lutte d'Haïti pour son indépendance contre Napoléon – 1ère révolution anticolonialiste
- Indépendance d'Haïti – 1804
- Naissance du drapeau
- Blocus sur Haïti – Haïti contraint à l'emprunt
- Histoire des Duvalier – organisation du régime - témoignages de l'époque des Duvalier
- Contrôle de l'Amérique sur l'économie, la production et les finances d'Haïti – Haïti contraint à la dépendance commerciale

Des pistes de discussion après la diffusion du documentaire :

- La responsabilité de la France et de la communauté internationale sur le destin d'Haïti avec la lutte d'Haïti pour son indépendance contre les troupes armées de Napoléon, le pillage des ressources du pays, le blocus international contraignant Haïti à payer une dette à la France
- Le poids de la dictature des Duvalier (des exemples de témoignages et d'atrocités commises sont nombreux dans le documentaire)
- La situation agricole, économique et sanitaire du pays. De nombreux exemples sont présents dans le documentaire et peuvent être mis en parallèle avec la situation d'aujourd'hui
- Le lien avec la SSI « Soyons les acteurs d'un monde meilleur ». Nous avons une responsabilité sur le destin de nombreux pays et notamment sur celui d'Haïti mais nous pouvons agir pour un monde meilleur

Pour aller plus loin que le documentaire :

Ce documentaire s'arrête en 1974, des sujets peuvent être évoqués pour approfondir les thèmes évoqués par le documentaire : la vulnérabilité d'Haïti face aux catastrophes climatiques, les problèmes électoraux dus à la pression de la communauté internationale et à un manque de confiance justifié du peuple face aux dirigeants...

Le lien avec le CHF :

Né officiellement en 1992, le CHF est issu du mouvement de soutien à la démocratie et à la lutte contre la violente dictature duvaliériste, et de la volonté croisée de défendre le droit à l'information et les droits humains en soutenant les militants qui avaient dû fuir leur pays et qui souhaitaient stabiliser leur séjour en France.

Comment diffuser ce documentaire?

Pour réaliser une diffusion publique de ce film, le prix est de 173,85 euros TTC. La commande peut se faire directement en ligne [ICI](#). N'hésitez pas à prendre contact avec le CHF qui vous guidera pour commander ce film!

Communiquer sur l'événement :

Il sera très important de bien communiquer sur l'événement. Mails, courriers, appels, tous les moyens sont bons! De plus, le CHF pourra communiquer l'événement sur son site Internet.

Réussir sa projection/débat :

- **Se préparer:**

Il vous faudra impérativement regarder le film avant de vous lancer dans la projection pour préparer votre ciné-débat. Cela peut vous permettre par exemple d'affiner la problématique qui sera le thème du débat qui suivra la projection. Il faudra également que vous définissiez les objectifs que vous souhaitez donner à cette projection-débat (sensibiliser sur Haïti? augmenter votre nombre d'adhérents? recevoir des dons?...) Les objectifs peuvent être multiples mais ils orienteront votre discours. N'oubliez pas de tester le matériel avant l'arrivée des participants!

- **Choisir le lieu :**

Il conviendra d'évaluer approximativement le nombre de participants pour avoir une salle adéquate.

- **Le débat :**

Contrairement à ce qu'on pourrait croire parfois, un débat, ça ne s'improvise pas! Vous devez donc le préparer. À partir de la problématique que vous souhaitez aborder, il faut dégager une ou deux grandes questions de débats et des questions de relance. A vous de réfléchir si vous désirez la participation d'intervenants pour un témoignage par exemple ou pour exposer une situation. Pour un documentaire, le visionnage peut être interrompu facilement, pour échanger sur une partie du film. Puis continuer la projection, couper à nouveau...

- **Penser à présenter le documentaire :**

- Le réalisateur, les acteurs, l'année, le genre (documentaire, comédie, drame).
- L'histoire, le propos du film (sans tout dire, ils découvriront par eux-mêmes).
- Le thème, sur quelles questions portera l'échange qui suivra. Cela permettra aux spectateurs de regarder le film dans ce sens, et de faire ressortir plus d'éléments de débat ensuite.

- **Le cœur du débat :**

- Être attentif aux réactions de la salle: rires, larmes... Ce sont des indicateurs sur le film, vous pourrez revenir dessus lors de l'échange.
- Premières réactions: Qu'est-ce qui a plu? déplu? Qu'est-ce qui a marqué? Pourquoi?
- Consignes pour le débat: lever la main pour prendre la parole, dire son prénom, ne pas faire des interventions trop longues pour que tout le monde puisse s'exprimer, inviter à dire son avis (qui a autant de valeur que celui d'un autre)...
- Place au débat: on lance les interventions, la question, la discussion...
- Recadrer le débat.
- Poser des questions pour permettre d'aller plus loin...
- Favoriser l'échange dans la salle entre les participants et pas exclusivement avec l'intervenant (si intervenant il y a).
- Prendre des notes, qui permettront de revenir sur tous les échanges, pour reprendre des questions, des idées, des propositions...

Mutualiser les forces en organisant les événements à plusieurs :

Il est dans l'intérêt des associations d'organiser cet événement à plusieurs. Les intérêts sont multiples (partager les frais, rassembler les forces vives nécessaires à l'organisation de l'événement, toucher un public plus large...)

Vous souhaitez projeter ce film et avez besoin de plus d'informations?

Contactez-nous à celine.deboffe@collectif-haiti.fr ou au 01 43 48 31 78